

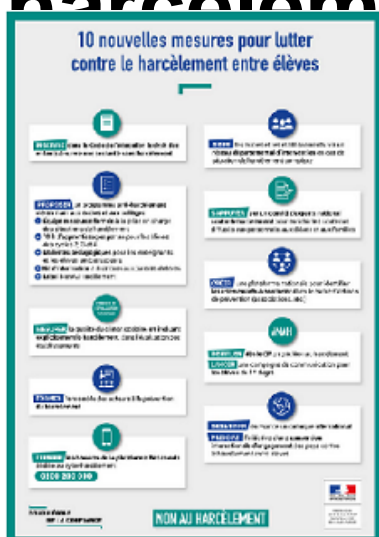
<http://circ-maromme.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article181>



Réunion de directeurs Atelier : Comment mettre en oeuvre le plan de prévention contre le harcèlement et la violence à

l'école ? Date de mise en ligne : lundi 13 janvier 2020

- Administratif - Direction d'école -



Copyright © Education nationale Maromme - Tous droits réservés

Le plan de prévention contre le harcèlement et la violence à l'école est à mettre en oeuvre dans les écoles.
Vous trouverez dans cet article le diaporama présenté lors de l'atelier à la réunion de directeurs .

Liens direct vers les sites présentés :

[Eduscol](#)

[Climat scolaire](#)

Non au harcèlement :

[le protocole](#)

[les ressources](#)

[le guide](#)

[« Parents, parlons-en ! », une série de 5 vidéos dont l'objectif est d'accompagner les parents dans l'e-parentalité en se positionnant de leur point de vue et de favoriser le lien école-maison.](#)

[Le cahier d'activités](#)

LePrix : « Mobilisons-nous contre le harcèlement »

Ce prix (lancé en 2013 et organisé par le ministère de l'éducation nationale) a pour objectif de donner la parole aux jeunes des écoles, collèges, lycées et structures péri et extrascolaires pour qu'ils s'expriment collectivement sur le harcèlement à travers la création d'une affiche ou d'une vidéo.

Les élèves concourent en fonction de leur classe et de la catégorie choisie (vidéo ou affiche). La thématique peut être celle du harcèlement ou du cyberharcèlement.

Plus d'informations sur <http://eduscol.education.fr/cid72752/prix-non-au-harcelement-2016-2017.html#lien2>

[Au Bulletin Officiel du 26 septembre 2019 : prix non au harcèlement 2019-2020](#)